

VITRIFICATEUR POUR SOLS ET MEUBLES

Brillant code 2050 / Mat-Satiné code 2051

Pour : Intérieur / Phase : Huileuse

COV Valeurs limites Cat A/i 500 g/l 2010
2050-2051 contient 490 g/l maximum COV



COMPOSITION

Hydrocarbures aliphatiques, huile de ricin, ester de résine de colophane, siccatif sans plomb, antioxydants.

PROPRIETES

Produit élaboré à partir de matières premières naturelles. Grande résistance à l'usure, entretien facile. Satisfait à la norme européenne de sécurité des jouets EN 71/3 et à la norme DIN 53160.

DOMAINES D'APPLICATION

Sols en bois ou en liège, meubles, agencements intérieurs, jouets. L'utilisation dans les pièces humides, sur des supports constamment mouillés, n'est pas recommandée.

PREPARATION DU SUPPORT

Le support doit être sec (bois de moins de 14% d'hygrométrie), propre, dépoussiéré et exempt de taches de graisse et d'huile. Poncer soigneusement les surfaces, éliminer les peintures antérieures. Pour les revêtements de sol fraîchement collés, s'assurer que la colle utilisée est bien sèche à cœur.

Pour un meilleur accrochage en profondeur sur les surfaces absorbantes, nourrir le support au préalable avec l'APPRET DUR code 3754 (consulter la fiche technique).

Alternative : Diluer le vitrificateur avec 20-30% de DILUANT 0500. Après 16 à 24 heures faire un égrenage à l'aide d'un papier de verre de grain 180 à 240 ou à l'aide d'un pad vert.

Attention : Les bois à forte teneur en tanins comme le chêne ou les bois exotiques doivent être dégraissés au préalable avec un chiffon imbibé d'alcool (alcool à brûler par ex.)

MISE EN ŒUVRE

Bien remuer avant emploi. En cas de besoin diluer à 5-10% de DILUANT 0500. Appliquer en deux fines couches au pinceau, au rouleau laqueur ou au pistolet. Effectuer un égrenage (ponçage) intermédiaire avec un abrasif de grain 180 à 240.

La température du support lors de l'application ne doit pas être inférieure à 16° C.

Effectuer un essai préalable.

Important : Pendant l'application et durant le temps de séchage, veillez à bien ventiler et aérer les locaux.

Les produits et/ou procédés faisant l'objet du présent document ont été conçus pour accomplir une ou plusieurs fonctions déterminées, telles qu'elles sont définies ci dessus. Les conseils n'ont qu'une valeur indicative, les conditions d'utilisation doivent être conformes aux normes ou D.T.U. en vigueur. Tout cas d'application non explicitement prévu par le présent document doit faire l'objet, préalablement à l'exécution de tous travaux, d'une consultation et d'un accord exprès et écrit d'EUROP LABO - BIOFA. Les renseignements qui figurent sur cette fiche sont fondés sur nos connaissances actuelles et sont le résultat d'essais effectués dans un constant souci d'objectivité. L'évolution de la technique étant permanente, il appartient à notre clientèle de vérifier auprès de nos services que la présente notice n'a pas été modifiée par une édition plus récente. (traduit le 25/11/2014)

SECHAGE

Sec après 6 à 12 heures, recouvrable après 12 à 16 heures (23°C / 50-55% d'hygrométrie). Les sols peuvent être utilisés avec précaution au bout de 3 jours. Sec à cœur et résistance optimale après 10 à 14 jours.

CONSOMMATION / RENDEMENT

Ils sont liés à l'absorption du support.
Consommation : 70-90 ml/m²
Rendement : 11-14 m²/litre par couche.

NETTOYAGE DU MATERIEL

Au DILUANT 0500.

STOCKAGE

Au frais et au sec. Fermer hermétiquement les emballages. Transvaser les restes dans des contenants plus petits.

CONDITIONNEMENTS

750 ml, 2,5 L, 10 L.

CONSEILS DE SECURITE

INFLAMMABLE VbF A III. Tenir éloigné de toute source de chaleur.
Laisser sécher les chiffons imbibés sur des surfaces non inflammables (risque d'auto inflammation) ou les tremper dans l'eau avant séchage.

Les produits naturels se gardent aussi hors de portée des enfants.

Une odeur caractéristique peut émaner, du fait de l'utilisation de matières premières naturelles.

RECYCLAGE

Ne pas jeter les résidus à l'égout : laissez-les sécher à l'air, les résidus secs peuvent être facilement recyclés et intégrés dans les ordures ménagères.

Déposer les conditionnements vides et les résidus liquides dans une déchetterie. :

Recyclage : Déchets liquides - EAK 080102

Les produits et/ou procédés faisant l'objet du présent document ont été conçus pour accomplir une ou plusieurs fonctions déterminées, telles qu'elles sont définies ci dessus. Les conseils n'ont qu'une valeur indicative, les conditions d'utilisation doivent être conformes aux normes ou D.T.U. en vigueur. Tout cas d'application non explicitement prévu par le présent document doit faire l'objet, préalablement à l'exécution de tous travaux, d'une consultation et d'un accord exprès et écrit d'EUROP LABO – BIOFA. Les renseignements qui figurent sur cette fiche sont fondés sur nos connaissances actuelles et sont le résultat d'essais effectués dans un constant souci d'objectivité. L'évolution de la technique étant permanente, il appartient à notre clientèle de vérifier auprès de nos services que la présente notice n'a pas été modifiée par une édition plus récente. (traduit le 25/11/2014)